

# Spécialisation d'ingénieur

## INGÉNIERIE DES ESPACES VÉGÉTALISÉS URBAINS

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le végétal urbain est un enjeu de société et de santé publique et il constitue un levier majeur de la ville durable et vivable.

Au cœur des enjeux du vivant, la **spécialisation Ingénierie des espaces végétalisés urbains** forme des ingénieurs capables d'intégrer la complexité de l'espace urbain et la diversité de ses acteurs, de ses espaces et de ses missions.

Par l'acquisition de la compétence du dialogue, de l'analyse, de la projection et de l'innovation, les diplômés seront à même de répondre à la problématique d'espaces végétalisés urbains performants et durables en prenant en compte l'ensemble des services écosystémiques associés. Ils seront ainsi particulièrement aptes à :

- constituer l'interface d'équipes pluridisciplinaires,
- évaluer les effets du végétal en ville sur le bien-être et la santé humaine,
- réaliser des diagnostics écologiques et agronomiques,
- identifier les contraintes réglementaires, environnementales et organisationnelles,
- définir les enjeux, les orientations du végétal en ville,
- concevoir et réaliser des aménagements urbains innovants (murs et toitures végétalisés).

### EMPLOIS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation répond à une demande croissante d'ingénieurs capables de contribuer efficacement à l'éco-conception ou à la réhabilitation d'espaces urbains durables. **Elle forme ainsi des :**

- + Ingénieur paysage
- + Ingénieur conseil
- + Chargé d'étude, de projet, de mission
- + Conducteur de travaux qui exerceront leur fonction dans des :
  - **Entreprises privées**
    - Entreprises horticoles
    - Entreprises de travaux : paysage, BTP
    - Entreprises d'agro-fournitures
  - Bureaux d'étude paysage, architecture, urbanisme, environnement et ingénierie
- **Structures publiques, organismes et interprofession**
  - Collectivités territoriales
  - Conservatoires, État, Parcs naturels, Office National des Forêts
  - Services de l'État
  - Instituts techniques

### Situation des jeunes diplômés 6 mois après l'obtention de leur diplôme

83%

Taux net d'emploi

5%

En poste à l'étranger

5%

Poursuite d'études en thèse

26 K€

Salaire annuel moyen

Source : enquête emploi 2021 - (diplômés 2020, 2019, 2018 - taux de réponse 96 %)

Formation commune avec AgroParisTech

Lieu de la formation  
Tronc commun  
Angers ● Rennes ○

Option  
Angers ou Paris ou Nancy ●

Formation initiale sous statut étudiant

Ouverte dans nos cursus d'ingénieur :

- Agronomie ●
- Agroalimentaire ○
- Horticulture ●
- Paysage ●

Formation initiale sous statut apprenti

Ouverte dans nos cursus d'ingénieur :

- Agroalimentaire ○
- Horticulture ●
- Paysage ●

## INGÉNIERIE DES ESPACES VÉGÉTALISÉS URBAINS

### PROGRAMME

Pour nos étudiants, cette formation se déroule pour les enseignements de tronc commun (4 mois) à l'Institut Agro Rennes-Angers (campus d'Angers). Le tronc commun se poursuit par une option de 2 mois sur le campus d'Angers (option Végétal en ville), ou le campus de Nancy (option Gestion durable des espaces végétalisés urbains) ou le campus de Paris (option Agriculture urbaine).

> NIVEAU M1 | SEMESTRE 9 | 30 ECTS

#### Tronc commun - campus d'Angers

- UE 1 • Ecosystèmes urbains : enjeux et services
- UE 2 • Ecosystèmes urbains : diagnostics et projets
- UE 3 • Management et projet personnel
- UE 4 • Projet 1 • Diagnostic territorial

#### Option Végétal en ville - campus d'Angers

- UE 5 • Innovation et gestion du végétal en ville
- UE 6 • Bienfaits et marchés du végétal en ville
- UE 7 • Projet 2 • Préconisations solutions

> SEMESTRE 10 | 30 ECTS

Stage de fin d'études 6 mois (de mars à septembre)



### ADMISSION EN M2

#### > FORMATION INITIALE

##### Étudiants français

- Spécialisation ouverte de droit aux élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Rennes-Angers ayant validé leur M1 en formation à temps plein ou par apprentissage.
- Spécialisation accessible à temps plein aux étudiants des autres établissements d'enseignement supérieur agricole (sous réserve d'acceptation du dossier). Ces étudiants recevront en fin de cursus un relevé de notes / crédits ECTS à remettre à leur école d'origine pour l'obtention de leur diplôme.

##### Étudiants internationaux

- Spécialisation accessible via le concours DE suite à leur admission en M1 à temps plein dans les cursus d'ingénieur agronome, d'ingénieur en horticulture, d'ingénieur en paysage.
- Spécialisation ouverte en semestre d'échange pour les étudiants originaires d'un établissement partenaire de l'école. À l'issue de leur mobilité, les étudiants reçoivent un relevé de notes / crédits ECTS à remettre à leur université d'origine pour l'obtention de leur diplôme.

#### > FORMATION CONTINUE

Contact : [formco@agrocampus-ouest.fr](mailto:formco@agrocampus-ouest.fr)

### RESPONSABLES DE LA FORMATION